

CYCLOMONTAGNARDE DU JURA

CONDITIONS PARTICULIERES EN CAS DE DESISTEMENT

Le droit d'inscription n'est pas remboursable (règlement FFCT)

Pourcentages du remboursement du montant des prestations facultatives, plateau repas inclus

Désistement	6 semaines avant la date de la compétition	70%
	entre 4 et 6 semaines avant la date	40%
	entre 2 et 4 semaines avant la date	20%
	moins de 2 semaines avant la date	0%